Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Coulométrique AG-Oil
Anolyte Solution for Samples Insoluble in Methanol for Cells With or Without Diaphragm

Numéro de Produit: RK160000

Autre Identification des Numéros de Produit: RK160000-1C, RK160000-500C

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company
Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 3	H301	P264, P270, P301+P310, P321, P330, P405, P501
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 4	H332	P261, P271, P304+P340, P312
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2	H341	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Cancérogénicité	Catégorie 2	H351	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1	H360	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition	Catégorie 2	H371	P260, P264, P270, P308+P311, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une exposition répétée	Catégorie 1	H372	P260, P264, P270, P314, P501
Risque d'aspiration	Catégorie 1	H304	P301+P310, P331, P405, P501
Liquides inflammables	Catégorie 2	H225	P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes

Mot de Signal: **Danger**

Fiche de Données de Sécurité

Mentions de Danger:

Numéro de Danger	Mention de Danger
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H304	Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H332	Nocif par inhalation
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P310	Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P312	Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P330	Rincer la bouche.
P331	Ne PAS faire vomir.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
Alcool méthylique	CH_3OH	32.04 g/mol	67-56-1	45.00
Dioxyde de soufre	SO_2	64.06 g/mol	7446-09-5	10.00
Chloroforme	$CHCl_3$	119.37 g/mol	67-66-3	10.00
Imidazole	NHCH:NCH:CH	68.07 g/mol	288-32-4	10.00
Xylène	$C_6H_4(CH_3)_2$	106.16 g/mol	1330-20-7	10.00
Diéthanolamine	$C_4H_{11}NO_2$	105.13 g/mol	111-42-2	10.00
Iodure de imidazolium	$C_3H_4N_2{\cdot}HI$	195.99 g/mol	68007-08-9	5.00

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Provoque une irritation cutanée.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation avec démangeaison, rougeur, brulûre et enflure. Le contact prolongé provoque des effets sérieux, qui comprend la dermatite.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Toxique en cas d'ingestion Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Nocif par inhalation Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque une irritation. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation avec démangeaisons, rougeurs, brûlures et gonflement. Un contact prolongé est nécessaire en cas d'effets graves, dont la dermatite. EFFETS CHRONIQUES / CANCÉROGÉNÉCITÉ: Cancérogène soupçonné. L'exposition prolongée ou répétée aux vapeurs Peut provoquer des dommages au système nerveux, au cœur, au foie et aux reins. L'exposition répétée Peut provoquer une irritation chronique de la peau pouvant mener à une dermatite.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Retirer à l'air frais. Donnez une respiration artificielle si ce n'est pas la respiration. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. En cas d'ingestion, diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez un médecin si nécessaire.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs très inflammables Inflammable en présence d'une source d'inflammation lorsque la température est au-dessus du point d'éclair.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection spéciale et un appareil respiratoire autonome à pression positive. Une protection d'alcool polyvinylique ou Viton est recommandée.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Lâcher à l'approche du vent. Arrêter ou contrôler la fuite, si cela peut être fait sans risque excessif. Contrôler le ruissellement et isoler le matériel déchargé pour une élimination appropriée. Ne pas tirer la chasse d'eau vers le drain.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Diéthanolamine (111-42-2)	TLV-TWA	USA	1 mg/m³ TWA (inhalable fraction and vapor)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Xylène (1330-20-7)	TWA	USA	100 ppm TWA; 435 mg/m³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Xylène (1330-20-7)	TLV-TWA	USA	20 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-TWA	USA	200 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-STEL	USA	250 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TWA	USA	200 ppm TWA; 260 mg/m³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chloroforme (67-66-3)	PEL-Ceiling	USA	50 ppm Ceiling; 240 mg/m³ Ceiling	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Chloroforme (67-66-3)	TLV-TWA	USA	10 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chloroforme (67-66-3)	TWA	USA	"0.5 mg/m³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chloroforme (67-66-3)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TLV-STEL	USA	0.25 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Dioxyde de soufre (7446-09-5)	TWA	USA	5 ppm TWA; 13 mg/m³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Incolore à jaune clair
État Physique: liquide
Odeur: Données non disponibles
Seuil d'Odeur: Données non disponibles
pH: 5.0-6.0 @ 20°C
Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles
Point d'Ébullition Initial / Plage: 59°C @ 1013hPa (760mmHg) - 59°C @ 1013hPa (760mmHg)
Point de Rupture: 9°C - coupe fermée
Taux d'Évaporation: Données non disponibles
Inflammabilité: Données non disponibles
Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles
La Pression de Vapeur: Données non disponibles
La Densité de Vapeur: Données non disponibles
Densité Relative: 1.04
Solubilité: Données non disponibles
Coefficient de Partage: Données non disponibles
La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles
Température de Décomposition: Données non disponibles
Viscosité: Données non disponibles
Propriétés Explosives: Données non disponibles
Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Zinc, agents oxydants, métaux alcalins, Fer, Cuivre,Chlorures d'Acide, Anhydrides d'Acide, agents réducteurs, acides, Lithium, Sodium/oxydes de sodium, Magnésium, chaleur, étincelles et flamme nue.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas. Peut former des oxydes de carbone, des oxydes d'azote, des oxydes de soufre, de l'iodure d'hydrogène, du cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique) en cas d'incendie.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Toxique en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Rincer la bouche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

Nocif par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (Chloroforme) 695 mg/kg, effets comportementaux et respiratoires notés ; DL50, cutanée, lapin : 20 000 mg/kg, détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. Analysé en tant que tumorigène (chloroforme). DL50, Oral, Rat : (Méthanol) 5628 mg/kg, détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. Analysé en tant qu'effecteur mutagène et reproducteur. DL50, Oral, Rat : (Xylène) 3567 mg/kg.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Cancérogénicité:

Susceptible de provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité pour la Reproduction:

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

Risque présumé d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Danger par Aspiration:

Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 6 L, 220 mL, 500 mL, 3000 mL

Numéro des NU: UN1992

Nom d'Expédition: Flammable liquid, toxic, n.o.s. (Methanol, Chloroform, Xylene)

Classe de Danger: 3 (6.1)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 6 L, 220 mL, 500 mL, 3000 mL

Numéro des NU: UN1992

Nom d'Expédition: Flammable liquid, toxic, n.o.s. (Methanol, Chloroform, Xylene)

Classe de Danger: 3 (6.1)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 6 L, 220 mL, 500 mL, 3000 mL

Numéro des NU: UN1992

Nom d'Expédition: FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (methanol, chloroform, xylene)

Classe de Danger: 3 (6.1)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Chloroforme (CAS # 67-66-3): EPCRA RQ de 10 lb
Chloroforme (CAS # 67-66-3): 10000 lb TPQ
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): EPCRA RQ de 500 lb
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): 500 lb TPQ

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): QR final de 100 lb; 45,4 kg final RQ
Xylène (CAS # 1330-20-7): QR final de 100 lb; 45,4 kg final RQ
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ
Chloroforme (CAS # 67-66-3): QR final de 10 lb; 4,54 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): 1,0 % de concentration de minimis
Xylène (CAS # 1330-20-7): 1,0 % de concentration de minimis
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 1,0 % de concentration de minimis
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Antimony as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N010)" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): 0,1% de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): Présent
Xylène (CAS # 1330-20-7): Présent
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Cancérogène Extraordinairement dangereux
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): Extraordinairement dangereux

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): Danger environnemental
Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): Présent
Xylène (CAS # 1330-20-7): Danger environnemental
Xylène (CAS # 1330-20-7): Présent
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Danger environnemental
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Environmental hazard" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Environmental hazard" As Halomethanes [RR-00327-0]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Present" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Present" As Halomethanes [RR-00327-0]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Danger environnemental
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Danger environnemental; Substance dangereuse spéciale
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Présent
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): Danger environnemental
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): corrosif
Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): sn 0686
Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): SN 0686 500 lb TPQ
Xylène (CAS # 1330-20-7): inflammable - troisième degré
Xylène (CAS # 1330-20-7): sn 2014
Xylène (CAS # 1330-20-7): SN 2014 500 lb TPQ
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): inflammable - troisième degré; tératogène
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): sn 1222
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): SN 1222 500 lb TPQ
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "SN 2223 500 lb TPQ (Category Code N010. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "sn 2223" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): cancérigène
Chloroforme (CAS # 67-66-3): sn 0388
Chloroforme (CAS # 67-66-3): SN 0388 500 lb TPQ
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): sn 1759
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): SN 1759 500 lb TPQ

15.8. Proposition de la Californie 65

Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): cancérigène, 6/22/2012
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): toxicité pour le développement, 3/16/2012
Chloroforme (CAS # 67-66-3): 20 µg/jour NSRL (oral); 40 µg/jour NSRL (inhalation)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): cancérigène, 10/1/1987
Chloroforme (CAS # 67-66-3): toxicité pour le développement, 8/7/2009
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): toxicité pour le développement, 7/29/2011

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): Présent (LIS)
Xylène (CAS # 1330-20-7): Présent (LIS)
Imidazole (CAS # 288-32-4): Présent (LIS)
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (LIS)
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (NDSL)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Présent (LIS)
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): Present (ACTIVE)
Xylène (CAS # 1330-20-7): Present (ACTIVE)
Imidazole (CAS # 288-32-4): Present (ACTIVE)
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Present (ACTIVE)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Present (ACTIVE)
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): 203-868-0
Diéthanolamine (CAS # 111-42-2): EC No. 403-410-1
Xylène (CAS # 1330-20-7): 215-535-7
Imidazole (CAS # 288-32-4): 206-019-2
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 200-659-6
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 270-649-4
Chloroforme (CAS # 67-66-3): 200-663-8
Iodure de imidazolium (CAS # 68007-08-9): EC No. 460-240-0
Dioxyde de soufre (CAS # 7446-09-5): 231-195-2

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs très inflammables Toxique en cas d'ingestion Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Nocif par inhalation Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé:	3
Inflammabilité:	3
Réactivité:	0
Danger Spécial:	

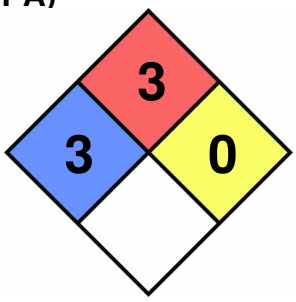

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2024-03-05

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.